### ASSEMBLÉE NATIONALE

XIV<sup>e</sup> LÉGISLATURE

## Compte rendu

# Commission des affaires sociales

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des	
amendements à la proposition de loi de M. Jean-Pierre	
Decool et plusieurs de ses collègues relative au	
défibrillateur cardiaque (n° 4073)	2
Dufaces on afracian	

Jeudi 13 octobre 2016 Séance de 10 heures 30

Compte rendu n° 03

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

Présidence de Mme Catherine Lemorton, Présidente



#### COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

#### Jeudi 13 octobre 2016

La séance est ouverte à dix heures quarante-cinq.

(Présidence de Mme Catherine Lemorton, présidente de la Commission)

La Commission des affaires sociales examine, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements déposés auprès du service de la séance sur la proposition de loi relative au défibrillateur cardiaque (n° 4073) (M. Jean-Pierre Decool, rapporteur).

**M. Jean-Pierre Decool, rapporteur.** Je précise que je suis défavorable à l'amendement n° 15 du Gouvernement proposant la suppression de l'article 2 relatif à l'obligation d'apprentissage des gestes de premiers secours avec l'usage d'un défibrillateur automatisé externe au motif que cette obligation figurerait déjà dans des dispositions réglementaires. En revanche, je suis favorable à son amendement n° 16 identique à l'amendement n° 10 de M. Gérard Sebaoun qui propose le rétablissement de l'article 3 relatif à l'obligation d'installation d'un défibrillateur automatisé externe pour certains établissements recevant du public.

Je suis par ailleurs favorable aux amendements identiques  $n^{\circ}$  17 du Gouvernement et  $n^{\circ}$  9 de M. Sebaoun proposant la création d'une base de données relatives aux lieux d'implantation des défibrillateurs cardiaques automatisés externes sur l'ensemble du territoire.

Enfin, je suis favorable à l'amendement n° 1 de Mme Bérangère Poletti visant à rendre obligatoire la réalisation d'un électrocardiogramme pour l'obtention d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive ainsi qu'à l'amendement n° 2 de Mme Sophie Dion qui propose de rendre obligatoire l'installation de défibrillateurs dans les refuges de montagne.

Le tableau ci-dessous récapitule les décisions de la Commission :

Article	Amendement	Auteur	Groupe	Sort
1 <sup>er</sup>	3	M. DECOOL Jean-Pierre	Les Républicains	Repoussé
2	15	Gouvernement		Accepté
2	13	M. BOMPARD Jacques	NI	Repoussé
2	4	M. DECOOL Jean-Pierre	Les Républicains	Repoussé
2	5	M. DECOOL Jean-Pierre	Les Républicains	Repoussé
3	6	M. DECOOL Jean-Pierre	Les Républicains	Repoussé
3	16	Gouvernement		Accepté
3	10	M. SEBAOUN Gérard	SER	Accepté
3	8	M. DECOOL Jean-Pierre	Les Républicains	Repoussé
ap 3	7	M. DECOOL Jean-Pierre	Les Républicains	Repoussé
ap 3	17	Gouvernement		Accepté
ap 3	9	M. SEBAOUN Gérard	SER	Accepté
ap 3	11	M. DECOOL Jean-Pierre	Les Républicains	Repoussé
ap 3	1	Mme POLETTI Bérengère	Les Républicains	Accepté
ap 3	2	Mme DION Sophie	Les Républicains	Repoussé
ap 3	12	M. SEBAOUN Gérard	SER	Accepté

La séance est levée à onze heures.



#### Présences en réunion

#### **Commission des affaires sociales**

### Réunion du jeudi 13 octobre 2016 à 10 heures 45

*Présents.* – M. Alain Ballay, M. Jean-Pierre Decool, Mme Catherine Lemorton, M. Gérard Sebaoun

*Excusés.* – M. Stéphane Claireaux, Mme Marie-Françoise Clergeau, Mme Gabrielle Louis-Carabin, M. Jean-Philippe Nilor, Mme Dominique Orliac, Mme Monique Orphé, M. Jean Jacques Vlody